

SFP Fondation de placement
Seefeldstrasse 275
8008 Zurich

Déclaration d'adhésion

L'institution de prévoyance soussignée souhaite adhérer à SFP Fondation de placement et déclare

- satisfaire les exigences statutaires de SFP Fondation de placement ;
- être exemptée d'impôts dans son canton de domicile conformément aux dispositions légales ;
- avoir pris connaissance des statuts et du règlement de SFP Fondation de placement et les approuver. Les statuts et le règlement font partie intégrante de la présente déclaration d'adhésion ;
- s'engager en outre à informer SFP Fondation de placement en cas de changement de situation au regard des conditions susmentionnées et à résilier son adhésion.

L'institution de prévoyance atteste être

- une institution de prévoyance professionnelle enregistrée selon l'art. 48 de la loi sur la prévoyance professionnelle (LPP); n° registre LPP

_____ (veuillez compléter)

- une institution autre exemptée d'impôts de droit privé ou public dont le siège social est situé en Suisse, servant à la prévoyance
- une personne morale soumise à la surveillance de la FINMA, qui gère des placements collectifs de la prévoyance professionnelle et investit exclusivement des fonds de cette institution dans la fondation de placement.

La SFP Fondation de placement est habilitée à demander éventuellement à l'Administration fédérale des contributions (AFC) le remboursement de l'impôt anticipé déduit du revenu des parts. L'institution de prévoyance reconnaît donc que, pour cette raison, il n'est perçu aucun impôt anticipé sur les revenus distribués provenant des parts des investisseurs et que toute demande de remboursement direct auprès de l'Administration fédérale des contributions est interdite.

Nom de l'institution de prévoyance (investisseur)

Adresse de l'institution de prévoyance (investisseur)

Contact pour toute question (e-mail, numéro de téléphone)

Date, lieu

Signature(s) autorisée(s) de l'institution de prévoyance (investisseur)
Nom(s) en lettres majuscules